

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024**

Publiée sur le site Internet de la Ville : 17 octobre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 septembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Sandrine BERTHET

**Membres présents** : 28

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Roger MAZANA

**Membres ayant donné pouvoir** : 14

Mme Valérie BOULARD pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI  
M. Pascal MIRALLES-FOMINE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE  
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Evelyne BRUNET  
Mme Muriel ROBIC pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE  
M. Stéphane GENIN pouvoir à Mme Jacqueline PALLUY  
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE  
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET  
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Hervé THIBAUD  
M. Stevens BOBI pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Mme Anne-Laure BADIN pouvoir à M. Rémi COURT  
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Roger MAZANA  
Madame Lucile MOREL pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO  
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

**Membre absent**: 1

M. Jean-Baptiste DOZOLME

**Délibération n°20241003DEL10**

**GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES****Rapport d'activité de la Commission Consultative des Services Publics****RAPPORTEURE : MME MARTINE CHAREYRE**

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et 4 et 5 du Règlement Intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) créée par délibération du Conseil Municipal du 28 janvier 2021, il convient de présenter à l'assemblée, chaque année, le rapport d'activité de cette commission ainsi que les comptes rendus des séances.

L'état des travaux de la CCSPL pour l'année 2023 est le suivant :

<b>DATES</b>	<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>AVIS DONNE</b>
21 septembre 2023	- approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2022 - présentation du rapport annuel du délégataire 2022 - Pôle Funéraire Public – Métropole de Lyon - présentation du rapport annuel du délégataire 2022 – Cinéma Les Alizés	IL EST PRIS ACTE DE LA PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DU POLE FUNERAIRE PUBLIC-METROPOLE DE LYON ET DE LA PRESENTATION DU RAPPORT DU DELEGATAIRE DU CINEMA LES ALIZES

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte de cette communication.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**